GOBEIL & DESBIENS CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

MOISSON SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

GOBEIL & DESBIENS CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

MOISSON SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État des résultats	5
État de l'évolution des actifs nets	6
Bilan	7 - 8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
Renseignements complémentaires	18 - 19

GOBEIL & DESBIENS CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Moisson Saguenay Lac-St-Jean Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Moisson Saguenay Lac-St-Jean Inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités auprès du public pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus et des produits d'activités, de l'excédent des charges sur les produits, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 12 juin 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gobeil & Desbiens CPA Inc.

Par Sébastien Desbiens, CPA auditeur

Jonquière, le 23 juillet 2025

MOISSON SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	479 043 $	392 890 $
Activités de financement (annexe B)	856 390	637 985
Revenu d'intérêts	3 684	8 865
	1 339 117	1 039 740
CHARGES		
Frais d'exploitation (annexe C)	1 325 600	1 144 564
Frais d'administration (annexe D)	356 974	321 122
Frais financiers (annexe E)	4 889	-
	1 687 463	1 465 686
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	(348 346)	(425 946)
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	-	(1 318)
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(348 346) $	(427 264) $

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	Affectés à l'interne	Investis en immobilisations	Non affectés	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	64 415 $	190 293 $	97 317 $	352 025 $	779 289 $
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(64 415)	(37 384)	(246 547)	(348 346)	(427 264)
Acquisition d'immobilisations de l'exercice	-	351 846	(351 846)	-	-
Affectations de l'exercice	-	(480 766)	480 766	-	-
SOLDE À LA FIN	- $	23 989 $	(20 310) $	3 679 $	352 025 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.

BILAN

31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	- $	366 637 $
Débiteurs (note 3)	29 545	76 034
Subventions à recevoir	122 457	20 857
Frais payés d'avance	6 768	3 852
	158 770	467 380
Immobilisations corporelles (note 4)	578 565	580 754
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 5)	209 274	-
	946 609 $	1 048 134 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	6 589 $	- $
Emprunt bancaire (note 6)	22 620	588
Créditeurs (note 7)	106 871	136 081
Apports reportés (note 8)	43 000	168 979
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 9)	36 781	-
	215 861	305 648
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 9)	102 739	-
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	624 330	390 461
	942 930	696 109
ACTIFS NETS		
AFFECTÉS À L'INTERNE	-	64 415
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	23 989	190 293
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	(20 310)	97 317
	3 679	352 025

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

Antoine Bergeron, administrateur

	946 609 $	1 048 134 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

Antoine Bergeron, administrateur

MOISSON SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(348 346) $	(427 264) $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	144 761	102 841
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	1 318
Amortissement des apports reportés	(107 377)	(56 053)
	(310 962)	(379 158)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(213 216)	160 453
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(524 178)	(218 705)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(351 846)	(271 121)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	10 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(351 846)	(261 121)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
	22 032	-
Emprunts à long terme	168 724	-
Remboursement de la dette à long terme	-	(40 000)
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(29 204)	-
Apports reportés liés aux immobilisations reçus au cours de l'exercice	341 246	356 291
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	502 798	316 291
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(373 226)	(163 535)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	366 637	530 172
(Insuffisance) trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	(6 589) $	366 637 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme « MOISSON SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. » est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il gère un entrepôt de nourriture pour redistribution aux personnes démunies par l'entremise d'organismes bénéficiaires œuvrant dans ce domaine. Il est reconnu comme un organisme de bienfaisance et est exempt d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Comptabilisation des produits

Le revenus provenant des collectes et activités de financement sont comptabilisés lorsque qu'ils sont encaissés.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelle.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	**Taux**
Matériel et outillage	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 %

Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Le biens loués en vertu de contrats de location-acquisition est comptabilisé au coût. Le coût correspond à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel roulant	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances et des subventions à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes clients	7 460 $	50 852 $
Avance aux employés	-	290
Taxes de vente à recevoir	22 085	24 892
	29 545 $	76 034 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel et outillage	283 913 $	188 638 $	95 275 $	90 340 $
Matériel informatique	10 641	4 786	5 855	6 144
Matériel roulant	651 199	342 496	308 703	294 115
Améliorations locatives	214 228	45 496	168 732	190 155
	1 159 981 $	581 416 $	578 565 $	580 754 $

5. BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel roulant	232 527 $	23 253 $	209 274 $	- $

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 50 000$, portant intérêt au taux de 7,2%, garantie par une hypothèque mobilière universelle sur les équipements. Au 31 mars 2025, le solde utilisé est de 22 386$.

L'organisme dispose également d'une marge de crédit Visa, d'un montant autorisé de 40 000$, portant intérêt au taux de 13.45%. Au 31 mars, le solde utilisé est de 234$.

7. CRÉDITEURS

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	35 080 $	79 098 $
Salaires et vacances à payer	48 204	35 505
Retenues à la source	23 587	21 478
	106 871 $	136 081 $

Au 31 mars 2025, les sommes à remettre à l'état représentent 21 184 $ (20 274$ au 31 mars 2024).

8. APPORTS REPORTÉS

	2025	2024
Ville Saguenay	43 000 $	- $
MAPAQ phase 3A	-	89 107
MAPAQ phase 2	-	20 856
FQIS	-	5 200
Rio Tinto	-	41 247
BAQ	-	12 569
	43 000 $	168 979 $

	2025	2024
Solde au début	168 979 $	43 000 $
Montants constatés à titre de revenus de l'exercice	(168 979)	(43 000)
Apports reçus pour l'exercice subséquent	43 000	168 979
Solde à la fin	43 000 $	168 979 $

9. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2025	2024
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 7.22%, remboursable par versements mensuels de 3 583$, capital et intérêts, garantie par du matériel roulan d'une valeur comptable de 209 274$, échéant en octobre 2028	139 520 $	- $
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	36 781	-
	102 739 $	- $

9. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2026	42 991 $
2027	42 991
2028	42 991
2029	25 078
	154 051
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	14 531
	139 520 $

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2025	2024
Solde au début	390 461 $	90 223 $
Apports reportés encaissés en cours d'exercice	341 246	356 291
	731 707	446 514
Amortissement des apports reportés	(107 377)	(56 053)
Solde à la fin	624 330 $	390 461 $

11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Débiteurs	46 489 $	13 241 $
Subventions à recevoir	(101 600)	(19 523)
Frais payés d'avance	(2 916)	(2 808)
Créditeurs	(29 210)	43 564
Apports reportés	(125 979)	125 979
	(213 216) $	160 453 $

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses obligations liées à un contrat de location-acquisition et de ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 535 405 $ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026	132 245 $
2027	110 862 $
2028	110 862 $
2029	110 862 $
2030	70 574 $

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

ANNEXE A - SUBVENTIONS

	2025	2024
CIUSSS	27 307 $	- $
MSSS - PSOC	199 089	188 986
MSSS - Projets ponctuels	50 293	76 718
Emploi Québec - Subventions salariales	18 867	5 318
MESS - FQIS	6 360	19 965
Subvention fédérale - Financement Agricole Canada	1 250	-
Subvention municipale - Ville Saguenay	48 500	43 000
Subvention municipale - MRC Maria-Chapdelaine	20 000	-
Amortissement des apports reportés	107 377	56 053
Autres subventions provinciales	-	2 850
	479 043 $	392 890 $

ANNEXE B - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Réseau Banque Alimentaire Québec (BAQ)	358 737 $	248 981 $
Banque Alimentaire du Canada	56 961	18 750
Centraide	110 000	90 000
Guignolée des médias	-	34 027
Sociétés des Casinos du Québec	21 419	35 462
Dons communautaires et corporatifs	236 752	187 487
Revenus "politique de participation"	14 250	11 700
Revenus de livraison aux organismes	12 381	7 731
Contenants consignés	2 211	3 849
Paniers de Noël	43 679	-
Autres	-	8 866
	856 390 $	646 853 $

	2025	2024
ANNEXE C - FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	610 297 $	463 186 $
Assurances	19 803	15 436
Fournitures d'entrepôt	26 949	64 036
Disposition des ordures	17 251	24 595
Entrepôt - loyer	200 474	191 674
Énergie	24 844	20 199
Déplacements et repas	28 114	27 073
Équipements de sécurité	4 267	1 393
Frais de formation	1 400	1 167
Transport de marchandises	6 181	11 233
Publicité et promotion	6 453	11 733
Entretien et réparations entrepôt et équipement	32 599	32 597
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	23 253	-
Amortissement des immobilisations corporelles	121 508	102 840
Achat de nourriture - Dépannage alimentaire famille - local	61 907	81 313
Essence	53 326	46 050
Entretien et réparatrion matériel roulant	53 533	39 133
Frais d'activités	33 441	5 645
Programme de récupération dans les supermarchés	-	5 261
	1 325 600 $	1 144 564 $
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	263 768 $	227 219 $
Honoraires professionnels	48 132	37 944
Télécommunications	5 538	8 339
Frais informatique	24 577	32 142
Taxes et permis	5 996	4 971
Cotisations et abonnements	1 368	1 298
Fournitures et frais de bureau	2 745	7 418
Déplacements et représentation	2 275	713
Intérêts et frais bancaire	2 575	1 078
	356 974 $	321 122 $
ANNEXE E - FRAIS FINANCIERS		
Intérêts - dette à long terme	4 889 $	- $